

SOMMAIRE

	DOCUMENTS A RENDRE	EVALUATION	
		BAREME	NOTE
THEME 1	Annexe 1: page 3/3	20 points	
THEME 2		20 points	
THEME 3		20 points	
		60 points	60 points

 ACADÉMIE RENNES	EXAMEN: Ouvrier professionnel		Spécialité: Magasinage	
SESSION 2000	SUJET	EPREUVE: Admissibilité N°2		
Durée: 1H30	Coef.: 2	Code épreuve:	Code sujet: 147NB00	Page1/3

SITUATION PROFESSIONNELLE

Vous exercez la profession d'ouvrier professionnel magasinage au lycée professionnel Fulgence Bienvenue.

THEME N°1:

20 points

Pour les besoins du service, un chariot automoteur de manutention à conducteur porté va être mis à votre disposition.

- A) Vous préciserez quelles sont les opérations courantes d'entretien et de vérification journalières et périodiques pour un engin à énergie thermique.
- B) Vous préciserez les spécificités pour un engin à énergie électrique.

Vous répondrez sur l'annexe 1 page 3/3

THEME N°2:

20 points

Vous utilisez une configuration informatique standard pour l'exercice de votre profession.

- A) Précisez la fonction de l'unité centrale dans la configuration informatique.
- B) Citez 5 périphériques.
- C) Vous avez à votre disposition des logiciels et un progiciel. Comment les différenciez-vous?
- D) A partir de cet exemple de code barre, identifiez les différents composant ce code EAN13 (codification GENCOD).



THEME N°3:

20 points

Trois formations sont dispensés dans l'établissement:

BEP Maintenance des véhicules automobiles.
CAP Construction, maçonnerie, béton armé.
BEP Bois et matériaux associés.

- A) Précisez les grands types de produits, nécessaires au fonctionnement de ces sections, que vous devez stocker.
- B) Présenter le plan de votre espace de stockage extérieur en précisant les produits qui y seront stockés.

Ouvrier Professionnel Magasinage	Admissibilité n°2	Code sujet: 147NB00	Page: 2/3
-------------------------------------	-------------------	---------------------	-----------

A RENDRE AVEC LA COPIE. ANNEXE 1

Entretien et vérifications pour un engin à énergie thermique.	
Journallement	Périodique
Spécificités pour un engin à énergie électrique.	